

PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 30 mars 2023

Etaient présents :

Collège A :

- M. Fabrice BOUQUET (procuration de Frédéric Dadeau)
- Mme Jeanna BULDYREVA
- M. Fabrice DEVAUX
- Mme Thérèse LEBLOIS

Collège B :

- Mme Laurence ALAOUI-SOSSE
- M. Franck BERGER
- M. Julien BERNARD
- Mme Annick FRAICHARD
- M. Stefan NEUWIRTH
- Mme Pascale RUFFALDI (procurations d'Hélène Celle et d'Annick Fraichard)
- M. Réda YAHIAOUI (procuration de Jean Broyer)

Collège des BIATSS

- M. Christophe COMBE
- M. Marc DAZIN
- M. Francis MILLER
- Mme Cécile MONTIGNY (procuration de Bruno Faivre)
- Mme Catherine PELLET (procurations de Martine Buatier et Michael Guittaut)
- Mme Stéphanie PIGUENET (procurations de Christian Estavoyer et de Valérie Perrez)

Collège des usagers

- Mme Annabelle MARCHAL

Personnalités extérieures

- Mme Apolline LEFORT

Membres de droit

- Mme Cécile BERRIET
- Mme Françoise BICHET
- M. Cédric BURON
- M. Pierre JOUBERT
- M. Matthieu LE BAILLY

Excusés :

- Mme Martine BUATIER
- Mme Hélène CELLE
- M. Michael GUITTAUT
- M. Frédéric DADEAU
- M. Christian ESTAVOYER
- Mme Valérie PEREZ
- M. Jean BROYER
- M. Bruno FAIVRE
- M. Benoît VUILLEMIN
- M. Benoît CADENAS

La séance a lieu en visioconférence

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures 05.

Pierre JOUBERT rappelle l'ordre du jour.

Julien Bernard demande la parole afin de lire une déclaration au nom de la CGT, annexée au présent compte rendu.

1 – Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2023

Catherine Pellet demande une modification sous le point 5. Au 2^{ème} paragraphe, 2^{ème} ligne, la phrase « Elles ont été discutées en interne avec les chefs de service et les élus Biatss » est remplacée par « Elles ont été présentées en interne avec les chefs de service et les élus Biatss »

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions.

2 – Campagne emplois 2024

Pierre Joubert rappelle le calendrier des échéances de la campagne d'emplois 2024.

Fin février : Phase 1 des conseils de collegiums

Fin mars : Réunions du dialogue de gestion des unités de recherche et de l'UFR ST

Mi mai : Phase 2 des collegiums et vote

Fin mai : Discussion entre les présidents des collegiums et la gouvernance

Le 12 juin 2023 : Phase 3 : arbitrages et décisions

Les votes des instances de l'uFC sont prévus :

- CSAE le 22 juin 2023
- CAC le 29 juin 2023
- CA le 4 juillet 2023

Il en présente les principes généraux. Les mesures de lissages relatives au plan de maîtrise de la masse salariale sont maintenues. 1 poste vacant de PR et 5 postes vacants de MCF sont reportés à la campagne d'emplois 2025.

Demandes de maintien pour les postes suivants :

Martin Mayer (MCF en 26^{ème}) départ en retraite au 1^{er} septembre 2023

André Baumann (PRAG anglais) départ en retraite au 1^{er} septembre 2023

Jonathan Yelbert (PRCE anglais) départ en retraite au 1^{er} septembre 2023

Pierre-Marie Badot (PR en 66^{ème}) départ en retraite au 1^{er} octobre 2023

Postes reportés :

Tijani Gharbi (PR en 30^{ème}) départ en retraite au 1^{er} septembre 2022

Kien Phan Huy (MCF en 30^{ème}) promotion PR au 1^{er} septembre 2022

Poste gelé :

Vincent Fleckinger (PR en 25^{ème}) départ en retraite au 1^{er} septembre 2022

Procédure spécifique :

Nicolas Chaillet (PR en 61^{ème}) intégration en cours à l'inspection générale MNES

Le rehaussement d'un poste d'enseignant contractuel réforme santé en CNU 67-68 en MCF ou PRAG est acté.

La campagne des ATER est traitée à part. 15 demandes ont été validées. Il reste deux situations de collègues en disponibilité à régulariser.

La campagne d'emploi des Biatss a été présentée au dialogue de gestion. Les résultats sont attendus courant juin 2023 et seront validés au CA du 4 juillet 2023.

Les postes d'appui à la recherche seront pilotés en parallèle par les collegiums.

Demandes de maintien pour les postes suivants :

SAT - Gestion des personnels Biatss et relais RH – départ en retraite au 1^{er} septembre 2023

SAT - Opérateur logistique – départ en retraite au 1^{er} janvier 2024

SAT - Opérateur logistique – départ en retraite au 2 avril 2024

Laboratoire Chrono-environnement – Technicien-ne en environnement géo-naturels et anthropisés – Rupture conventionnelle au 21 novembre 2022

Laboratoire Utinam - Gestionnaire administrative et financière – départ en retraite (date non fixée à ce jour, en attente de l'application ou pas de la réforme des retraites)

Département électronique – Secrétaire de département – départ en retraite au 1^{er} septembre 2023

Une demande de transformation :

LMB – Gestionnaire administrative et financière – demande de transformation d'ATRF en TECH

Deux demandes de création :

SAT – Technicien-ne des métiers de l'image et du son – ITRF TECH

FEMTO ST – Gestionnaire financier – ITRF TECH

3 – Calendrier des formations 2023-2024

Matthieu le Bailly présente ce point et rappelle les dates des :

Congés universitaires 2023-2024 (du : après les cours – au : matin)

- Toussaint du samedi 28 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023
- Noël du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
- Hiver du samedi 24 février 2024 au lundi 4 mars 2024
- Printemps du samedi 13 au lundi 29 avril 2024

Bornes de l'année universitaire 2023-2024 :

- Début de l'année : vendredi 1er septembre 2023
- Fin de l'année : samedi 31 août 2024
- Durée de l'année : 10 mois d'études minimum (bourse) et 12 mois maximum (assurance accident du travail)

Il précise que par exception, l'année universitaire des formations suivantes dépasse la durée de 12 mois et/ou les dates des bornes

Diplôme	Année	Mention	Parcours type / pédagogique	Durée de l'année (1)	Date de début	Date de fin
Licence professionnelle	-	Métiers de l'industrie : mécanique, robotique	Automatique et robotique industrielle pour l'assemblage	13 mois	01/09/2023	30/09/2024
Master	2 ^e année	Sciences de l'eau	Qualité des eaux, des sols et traitements	13 mois	01/09/2023	30/09/2024

L'ensemble de ces informations ont été proposées à la CFVU du 19 janvier 2023 et validées par le CA du 7 février 2023.

Le calendrier des formations pour la rentrée 2023-2024 est voté à l'unanimité.

4 – Ouverture de formation à l'alternance

Cécile Berriet présente la demande de passage en apprentissage de la formation :

- Master Mécanique – Parcours Mécanique et Ingénierie

L'aval du conseil de gestion est préalable à la validation par Séfocal.

La demande d'ouverture de la formation à l'apprentissage est approuvée à l'unanimité.

5- Retour sur le bilan financier 2022

Pierre JOUBERT présente les différents tableaux, et fait remarquer le poids très important des fluides sur le budget. Il est à noter également des augmentations très conséquentes dans certains domaines : Electricité + 70% - Pellets + 49% - Entretien chauffage + 67 %

Les fluides du DMA sont réglés avec un an de décalage. Le coût pour l'année 2022 est estimé à 120 000 € qui seront à payer sur le budget 2023.

Les dotations aux départements baissent au niveau de la taxe d'apprentissage. Néanmoins il est à noter une hausse conséquente des versements de l'apprentissage.

De nombreux investissements ont pu être réalisés en 2022 : équipement d'une salle en ordinateurs à destination des étudiants – achat d'un vidéo projecteur dans l'amphi A – changement de l'ensemble des assises de l'amphi Deville – participation aux projets EPN qui ont permis l'aménagement des alcôves, le changement de l'éclairage dans le hall de propédeutique ; des travaux électriques (routeurs, onduleurs, ...) ; l'achat de dalles interactives.

6 – informations générales

Etudes

Matthieu Le Bailly rappelle le calendrier de la phase projet des formations HCERES qui a été communiqué aux responsables de projets :

- 1ère semaine de mai : rapport provisoire du projet de l'offre de formation incluant les avis d'accréditation et liste des formations auditionnées
- 25 mai 2023 : auditions en visioconférence
- 2ème semaine de juin : rapport provisoire d'évaluation du projet du 1er et du 2ème cycle (post-auditions)
- 3ème semaine de juin : phase contradictoire (remontée des éventuelles erreurs factuelles)
- 4ème semaine de juin : rapport définitif
- 1ère semaine de juillet : retour des observations
- Mi-juillet 2023 : communication à la DGESIP des rapports définitifs du bilan et du projet

L'approche par compétences reste un point à éclaircir. La commission des études se réunira en juin pour évoquer ce point.

L'application MonMaster est en cours de préparation. Arnaud Etcheverria, responsable de la scolarité, a pris en charge ce dossier. Le paramétrage de la nouvelle plateforme a pu être réalisé très rapidement dès réception des réponses des enseignants.

2023 est une année test. Un retour des équipes pédagogiques se fera à l'issue de la campagne. Il est à noter que malgré un calendrier du MNES très contraint, le travail entre les équipes pédagogiques et la scolarité a été remarquable, ce qui a permis de gérer ce nouveau dossier dans les meilleures conditions. Pierre Joubert tient à féliciter à nouveau Arnaud Etcheverria pour la qualité de son travail.

Bâtiments (opération campus Bouloie-Temis)

Cédric Buron présente les différents travaux en cours et à venir à l'UFR ST.

Travaux Métrologie B

- La couverture du toit du pignon Est est prévue en avril
- Le calendrier des travaux intérieurs est respecté (en cours au niveau R+1 puis R0)
- La rénovation de l'amphi B est retardée
- Les travaux des sanitaires des pignons Est et Ouest sont en cours. Ils devraient se terminer d'ici un mois.
- La fin de l'isolation des sous-sols est prévue début avril
- Le calendrier de l'isolation extérieur et le changement des fenêtres reste en attente.

Travaux Métrologie A

- La rénovation, le désamiantage et l'isolation thermique débuteront plutôt en mai 2023

Travaux Métrologie C

- Le démarrage des travaux de rénovation, de désamiantage et d'isolation débuteront fin 2023

Travaux parking front de Gray

- Les travaux sont en cours
- La fermeture du parking de la chaufferie est annoncée pour mai 2023

Pierre Joubert rappelle que les voies pompiers doivent rester libres d'accès.

Travaux espaces extérieurs

Le chantier est sous la responsabilité de la GBM en lien avec Arnaud Mouly du jardin botanique. Le calendrier des travaux n'est pas précisé à ce jour. Les arbres ont été abattus, les prochaines étapes sont le dessouchage et le

plantage de nouveaux arbres. Il n'y a pas d'information sur les essences choisies, néanmoins les remarques faites à ce propos par l'UFR ST semblent avoir été entendues par l'architecte qui pilote ce projet.

Les haies ont été retirées mais il n'y a aucune précision sur ce qui serait replanté et même si cela est prévu.

L'UFR ST ne dispose d'aucune information sur ce point.

Commission de sécurité

L'avis du capitaine des pompiers est positif. Il a félicité les équipes pour le travail effectué. Les travaux de sécurisation sont à maintenir mais l'état des finances 2023 oblige l'UFR ST à en suspendre provisoirement.

Pierre Joubert remercie toutes les équipes et les personnels pour leur investissement dans ce dossier.

Projets AAP EPN BFC 2023

12 projets sont déposés en totalité à l'uFC.

La CFVU a classé les projets de l'UFR ST :

- Classé 1 : équiper numériquement les interfaces observations TD/TP
- Classé 9 : équiper numériquement les interfaces observations CM

7 – Questions diverses

Les élections du collège des usagers au conseil de gestion sont reportées au mardi 25 avril 2023. Une liste doit être proposée.

Annabelle Marchal, représentante des usagers, pose la question des cours non dispensés du fait des blocages. Pierre Joubert répond que le rattrapage sera effectif en fonction de l'évolution de la situation.

Prochain conseil

Le prochain conseil se tiendra le jeudi 1^{er} juin 2023, avec à l'ordre du jour les points suivants :

- Budget rectificatif 2023
- M3C 2023-2024
- Informations générales

Pierre JOUBERT remercie les participants pour leur présence.

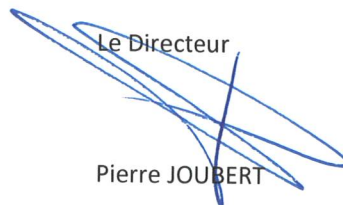
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 50

La secrétaire de séance



Françoise BICHET

Le Directeur



Pierre JOUBERT

Déclaration au nom de la CGT

Depuis de nombreuses semaines, nous assistons au plus grand mouvement social depuis plus de cinquante ans qui lutte contre une réforme des retraites injuste socialement et inefficace financièrement. Deux tiers des français y sont opposés, 90 % des actifs y sont opposés, tous les syndicats y sont opposés. La jeunesse s'est jointe au mouvement, bien consciente des enjeux pour son avenir, de nombreuses universités et de nombreux lycées sont bloqués, y compris parmi les plus prestigieux.

Dans notre UFR également, les étudiants se sont mis en mouvement et ont organisé des tractages et des blocages, une première depuis quinze ans. Nous pouvons saluer ici leur grand sens des responsabilités, leur haut niveau d'engagement et les modes d'action tout à fait raisonnables qu'ils ont choisis. Les blocages, décidés collectivement et démocratiquement en assemblée générale, se sont passés dans le calme et le respect. Aucune altercation ni aucune dégradation n'est à déplorer. Le matériel déplacé a été rangé par les étudiants à chaque fin de blocage.

Face à cette détermination, la direction dont le rôle est d'assurer la sécurité des personnes et des biens, a choisi la confrontation avec les étudiants. Lancée dans une tentative vaine d'empêcher les blocages, elle a usé de tous les stratagèmes pour s'opposer à ce mouvement. Menace de plainte pour des faits imaginaires qui ne relevaient pas des bloqueurs, mensonges en invoquant une prétendue neutralité qui n'existe pas concernant les usagers ou un droit de réserve qui ne s'applique pas, censure préalable sur les documents conçus par les étudiants pour une réunion d'information. Même le règlement intérieur de notre UFR, qui prévoit une fermeture des locaux pour les étudiants à 19h30, a été bafoué à plusieurs reprises sans aucun cadre juridique, empêchant des heures de tutorat de se tenir ou des étudiants et doctorants de travailler dans les locaux.

Pourtant, d'autres choix auraient pu être faits, comme d'accompagner les étudiants pour s'assurer que tout se passe dans les meilleures conditions, leur permettre de se réunir et de débattre entre eux en leur mettant à disposition des salles. Cela se pratique dans d'autres UFR de notre université, et c'est bien normal puisque l'université est par définition le lieu du débat et de la controverse scientifique et politique.

La direction aurait donc tout intérêt à cesser cette opposition stérile qui ne fait que radicaliser le mouvement étudiant à l'UFR ST et qui fait augmenter inutilement le niveau de tension. Nos étudiants méritent mieux que du mépris et de la condescendance. Respectons leurs choix.